TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR A PROPOS DE L'ENTRETIEN D'EVALUATION

Le **Syndicat CGT** et le **SNASUB-FSU** de l'université de Nantes organisent des réunions d'information sur « l'entretien d'évaluation » des personnels BIATOSS.

Dates et lieux des réunions[1] :

- UFR de DROIT : mardi 5 décembre 2006 de 10 h 30 à 12 h 00 – Salle 115

- UFR de MEDECINE : mardi 5 décembre 2006 de 13 h 30 à 15 h 00 – Amphi Kernéis Salle 2

- IUT DE ST NAZAIRE : mardi 12 décembre 2006 de 13 h 30 à 15 h 00 – Salle du conseil

Ordre du jour :

- Historique de la réforme
- La procédure d'évaluation
- Débats

Lors de la précédente campagne d'évaluation notation les personnels des Bibliothèques et de l'ASU ont rejeté massivement le principe de l'évaluation / notation qui visait :

- à introduire la concurrence entre les personnels et à instaurer un salaire à la performance.
- à remettre en cause nos statuts de fonctionnaires d'état
- à remettre en cause l'égalité de traitement entre les personnels

Rien n'est changé sur le fond même si le ministère à abandonné le principe de la note chiffrée (pour l'instant), ce dispositif tel qu'il est, doit être retiré.

Venez nombreux pour débattre de cette question.

1 - ***NB :*** *Une demande d'autorisation d'absence a été adressée à la présidence de l'université de Nantes le 14 novembre 2006 conformément au décret n° 82-447 du 28 mai 1982 , relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, avec son* ***Art. 5 : (extraits)***
"Les organisations syndicales les plus représentatives sont en outre autorisées à tenir, pendant les heures de service, une réunion mensuelle d'information. La durée de cette dernière ne peut excéder une heure. Chacun des membres du personnel a le droit de participer, à son choix, à l'une de ces réunions d'information..."